

CABINET B&P

16 rue du Dèvès - 34820 TEYRAN
Port 06 03 02 78 73 - Tel 09 87 51 90 46

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'assemblée générale ordinaire annuelle du Syndicat des Riziculteurs de France et Filière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du SRFF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'estimation de la cohérence traduite dans les comptes entre l'évolution des encours à la clôture et l'activité de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 20 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

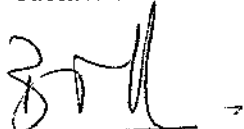
Comme précisé à l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation professionnelle.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Teyran, le 3 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet B&P



Béatrice Pouzancre Parent

Annexe :

Description détaillée des responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

B&P

BILAN ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	896,00	896,00		
Concessions, brevets et droits similaires	15 343,94	15 343,94		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00		844,44
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	45 194,34	22 991,35	22 202,99	24 905,74
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 378,18	57 917,63	5 460,55	7 033,23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	5 334,00		5 334,00	5 293,50
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	305,00		305,00	
TOTAL (I)	140 451,46	107 148,92	33 302,54	38 076,91
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 173,60		6 173,60	3 503,38
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	428 715,65		428 715,65	235 012,62
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	66 850,38		66 850,38	42 296,14
Autres créances (3)	199,99		199,99	2 215,54
Débiteurs divers (3)	22 410,63		22 410,63	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	178 601,88		178 601,88	328 117,11
Charges constatées d'avance (3)	1 314,80		1 314,80	655,80
TOTAL (II)	704 266,93		704 266,93	611 800,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	844 718,39	107 148,92	737 569,47	649 877,50
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	479 708,63	418 586,31
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	61 728,06	61 122,32
SITUATION NETTE	541 436,69	479 708,63
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	541 436,69	479 708,63
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	89 969,29	72 285,28
Dettes fiscales et sociales	88 242,64	71 334,32
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	544,37	2 123,96
Instruments de trésorerie	904,70	
Produits constatés d'avance	16 471,78	24 425,31
TOTAL (III)	196 132,78	170 168,87
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	737 569,47	649 877,50
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	196 132,78	170 169,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19			Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (I)				
Achats de marchandises	28 771,73	-2 670,22	26 101,51	19 148,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			252 818,29	245 733,24
Impôts, taxes et versements assimilés			24 814,55	18 384,89
Salaires et traitements			59 504,07	37 655,26
Charges sociales			23 715,94	15 424,25
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 119,87	7 873,66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			12 201,19	12 103,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			404 275,42	356 323,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			17 123,00	13 102,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			421 398,42	369 425,00
BÉNÉFICE (3)			61 728,06	61 122,32
TOTAL GÉNÉRAL			483 126,48	430 547,32
* Y compris : - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(2) Dont intérêts concernant les entreprises héus				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de				

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 01/01/19 au 31/12/19	Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
Produits d'exploitation (I)		
Ventes de marchandises	26 945,98	13 798,52
Production vendue (biens et services)	324 480,65	327 729,71
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	351 426,63	341 528,23
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	63 242,23	25 274,69
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges	67 680,01	62 712,41
Autres produits	3,28	145,95
Sous-total B	130 925,52	88 133,05
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	482 352,15	429 661,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	774,33	886,04
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	774,33	886,04
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	483 126,48	430 547,32
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	483 126,48	430 547,32
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NS	
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 737 569,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 61 728,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/06/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Information COVID

Cette annexe ne concerne que les exercices postérieurs au 30/12/2019.

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 25/06/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Raisons pour lesquelles l'activité a pu être poursuivie :

- Mise en place télé travail
- Recours au chômage partiel

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Composants de "seconde catégorie", dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions :

L'entité n'est pas concernée (Option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 et 15 ans
- Installations techniques	5 et 15 ans
- Matériels et outillages industriels	5 et 15 ans
- Matériels et outillages	3 et 10 ans
- Immobilisations incorporelles	1 et 5 ans
- Matériel de bureau	3 et 7 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	896,00			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 343,94			
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	45 194,34			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	39 134,99			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	24 243,19			
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL	108 572,52			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		5 293,50		40,50	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières				305,00	
		TOTAL	5 293,50		345,50	
		TOTAL GÉNÉRAL	140 105,96		345,50	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			896,00	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			25 343,94	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			45 194,34	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			39 134,99	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			24 243,19	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			108 572,52	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 334,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				305,00	
		TOTAL			5 639,00	
		TOTAL GENERAL			140 451,46	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL	896,00			896,00
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 499,50	844,44		25 343,94
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		20 288,60	2 702,75		22 991,35
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		33 463,45	1 265,70		34 729,15
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		22 881,50	306,98		23 188,48
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	76 633,55	4 275,43		80 908,98
	TOTAL GENERAL	102 029,05	5 119,87		107 148,92

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
TOTAL						
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	305,00		305,00
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	428 715,65	428 715,65	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 253,57	11 253,57	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	55 596,81	55 596,81	
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	22 610,62	22 610,62		
	Charges constatées d'avance	1 314,80	1 314,80		
	TOTAUX	519 796,45	519 491,45	305,00	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		1 314,80
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	1 314,80

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		328 759,09
Autres créances		78 007,44
Disponibilités		
	TOTAL	406 766,53

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	89 969,29	89 969,29		
Personnel & comptes rattachés	8 805,36	8 805,36		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	10 199,66	10 199,66		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 022,00	4 022,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	64 240,48	64 240,48		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	975,14	975,14		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 449,07	1 449,07		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	16 471,78	16 471,78		
TOTAUX	196 132,78	196 132,78		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 471,78
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	16 471,78

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 697,25
Dettes fiscales et sociales	12 999,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	60 696,33

ENGAGEMENTS

RIZI - SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite est couvert au travers d'un contrat externe souscrit auprès de la compagnie AXA assurances.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						